

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – Logement (6.1)

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006, Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 27 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 17 octobre 2012, Arrêté du 24 décembre 2012

A INFORMATIONS GENERALES

Date du rapport : 17/10/2017 N° de rapport : ESTIA FRANCE 7772 16.10.17 Valable jusqu'au : 16/10/2027 Type de bâtiment : Immeuble Collectif Nature : Appartement Année de construction : 2017 Surface habitable : 132 m² environ	Diagnostiqueur : DEPOILLY Emmanuel Signature :  ABC Diagnostics Immobilier Emmanuel DEPOILLY 74190 PASSY 06 66 88 82 81 RCS Bourgoin 101 50 50 50 50 - APE 7320 B
Adresse : route du Medonnet Bâtiment 74920 COMBLOUX INSEE : 74083 Etage : 1er/2ème N° de Lot :	Référence ADEME : 1774V1005615V
Propriétaire : Nom : SARL ESTIA FRANCE Adresse : 182 route du Bouchet 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

B CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE

Obtenues par la méthode **3CL - DPE**, version **1.3**, estimée à l'immeuble / au logement*, prix moyen des énergies indexés au **15/08/2015**

	Consommation en énergie finale (détail par énergie et par usage en kWh _{ef})	Consommation en énergie primaire (détail par usage en kWh _{ep})	Frais annuels d'énergie (TTC)
Chauffage	GPL 8 866	8 866	1 112,00 €
Eau chaude sanitaire	Electrique 1 171	3 022	128,00 €
Refroidissement			
Consommations d'énergie pour les usages recensés	Electrique 1 171 GPL 8 866	Electrique 3 022 GPL 8 866	1 333,00 € ⁽¹⁾

⁽¹⁾ coût éventuel des abonnements inclus

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement
Consommation conventionnelle : 90 kWh_{EP}/m².an Sur la base d'estimation à l'immeuble / au logement* Logement économe ≤ 50 A 51 à 90 B 91 à 150 C 151 à 230 D 231 à 330 E 331 à 450 F > 450 G Logement énergivore 90 kWh_{EP}/m².an	Estimation des émissions : 18 kg_{eqCO2}/m².an Faible émission de GES ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G Forte émission de GES 18 kg_{eqCO2}/m².an

* rayer la mention inutile

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Services
Réactivité
Proximité

Emmanuel DEPOILLY
04/50/58/32/01

contact@abcdiagnostics.immo

SARL au capital de 18000€ - 519 147 805 RCS ANNECY

ESTIA FRANCE 7772 16.10.17 DP

1/11

305 rue Pellissier, 74700, SALLANCHES

C DESCRIPTIF DU LOT À LA VENTE ET DE SES EQUIPEMENTS

C.1 DESCRIPTIF DU LOGEMENT

TYPE(S) DE MUR(S)

Intitulé	Type	Surface (m²)	Donne sur	Epaisseur (cm)	Isolation
Mur extérieur	Béton	29,9	Extérieur	45	oui (intérieure, extérieure)

TYPE(S) DE TOITURE(S)

Intitulé	Type	Surface (m²)	Donne sur	Isolation
Plafond	Bois sous solives bois	87,3	Extérieur	Oui (extérieure)

TYPE(S) DE PLANCHER(S) BAS - AUCUN PLANCHER BAS DEPERDITIF-

TYPE(S) DE MENUISERIE(S)

Intitulé	Type	Surface (m²)	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissage en argon ou krypton
Porte entrée	Porte bois	2	Extérieur		
Fenêtre	Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical	9	Extérieur	Non	Oui
Fenêtre	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical	,3	Extérieur	Non	Oui
velux	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage horizontal	,7	Extérieur	Non	Oui
Fenêtre	Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical	4,4	Extérieur	Non	Oui
Fenêtre	Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical	4,4	Extérieur	Non	Oui

C.2 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT

TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE CHAUFFAGE							
Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Chaudière condensation	GPL	18 kW	70,39%	Non	2017	Absent	Individuel
Types d'émetteurs liés aux systèmes de chauffage							
Radiateur eau chaude (Après 2000), avec robinet thermostatique (surface chauffée : 132 m²)							
TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE REFROIDISSEMENT - AUCUN -							

C.3 DESCRIPTIF DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE SANITAIRE

TYPE(S) DE SYSTEME(S) D'EAU CHAUDE SANITAIRE							
Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Chauffe eau thermodynamique à accumulation vertical	Electrique	0,62 kW	172,07%	Non	2017	Non requis	Individuel

C.4 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE VENTILATION

TYPE DE SYSTEME DE VENTILATION		
Type de système	Menuiseries sans joint	Cheminée sans trappe
Ventilation mécanique	Non	Non

C.5 DESCRIPTIF DES EQUIPEMENTS UTILISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES - AUCUN -

Quantité d'énergie d'origine renouvelable apportée au bâtiment :	Néant
--	-------

D NOTICE D'INFORMATION

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

E RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte.

Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.

Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur

Projet	Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. conventionnelle en kWhEP/m².an	Effort investissement	Économies	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôt
Simulation 1	Installation d'une VMC double flux	151	€€€	☆☆	★	
Simulation 1	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtre en vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,36$. En maison individuelle ce crédit d'impôt ne s'applique que si cette installation s'accompagne d'au moins une autre action de travaux parmi plusieurs catégories selon les textes en vigueur.)	151	€€€	☆☆	★	10 % *

* Taux à 32 % pouvant être majorés à 40 % dans la limite d'un taux de 42 % pour un même matériau, équipement ou appareil si les conditions du 5bis de l'article 200 quater A du code général des impôts sont respectées

Légende		
Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
★ : moins de 100 € TTC/an ★★ : de 100 à 200 € TTC/an ★★★ : de 200 à 300 € TTC/an ★★★★ : plus de 300 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC €€ : de 200 à 1000 € TTC €€€ : de 1000 à 5000 € TTC €€€€ : plus de 5000 € TTC	★★★★★ : moins de 5ans ★★★★ : de 5 à 10 ans ★★★ : de 10 à 15 ans ★★ : plus de 15 ans

Commentaires :

Néant

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !

www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr

F CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature ABC Diagnostics Immobilier Emmanuel DEPOILLY 74190 PASSY 06 55 55 52 51 RCS Grenoble 751 555 355 357 60612 - APE 7128 B 	Etablissement du rapport : Fait à SALLANCHES le 17/10/2017 Cabinet : ABC Diagnostics immobiliers Désignation de la compagnie d'assurance : GROUPAMA N° de police : 41678454W/0006 Date de validité : 31/12/2018
Date de visite : 16/10/2017 Nom du responsable : DEPOILLY Emmanuel Le présent rapport est établi par DEPOILLY Emmanuel dont les compétences sont certifiées par : BUREAU VERITAS CERTIFICATION 60 Avenue du Général de Gaulle 92046 PARIS - 15EME N° de certificat de qualification : 2563155 Date d'obtention : 04/04/2013 Version du logiciel utilisé : AnalysImmo DPE-3CL2012 version 2.1.1	



Emmanuel DEPOILLY
04/50/58/32/01
contact@abcdiagnostics.immo

SARL au capital de 18000€ - 519 147 805 RCS ANNECY

ESTIA FRANCE 7772 16.10.17 DP

7/11

305 rue Pellissier , 74700 , SALLANCHES

Référence du logiciel validé : Analysimmo DPE 3CL-2012	Référence du DPE : 1774V1005615V
---	---

Diagnostic de performance énergétique fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Donnée d'entrée	Valeur renseignée
Généralités	Département	74 - Haute Savoie
	Altitude	863 m
	Type de bâtiment	Immeuble collectif
	Année de construction	2017
	Surface habitable	132 m ² environ
	Nombre de niveaux	2
	Hauteur moyenne sous plafond	2,5 m
	Nombre de logements du bâtiment	1
Enveloppe	Caractéristiques des murs	Mur extérieur : Béton, Epaisseur (cm) : 45, Surface (m ²) : 29,9, U (W/m ² K) : 0,12, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Inertie lourde, Isolation thermique par l'extérieur, Isolation thermique par l'intérieur.
	Caractéristiques des planchers	
	Caractéristiques des plafonds	Plafond : Bois sous solives bois, Surface (m ²) : 87,3, U (W/m ² K) : 0,13, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Isolation thermique par l'extérieur.
	Caractéristiques des baies	Fenêtre : U (W/m ² K) = 2,8, Surface (m ²) : 4,5, Nombre : 2, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale $\geq 75^\circ$, Type de vitrage : Double vitrage vertical, remplissage en argon ou krypton, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, En tunnel, Largeur approximative des dormant : 5 cm, Sans retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Type de fermeture : aucune, , Fenêtre : U (W/m ² K) = 2,8, Surface (m ²) : 0,3, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Ouest, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale $\geq 75^\circ$, Type de vitrage : Double vitrage vertical, remplissage en argon ou krypton, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, En tunnel, Largeur approximative des dormant : 5 cm, Sans retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : aucune, , velux : U (W/m ² K) = 3,2, Surface (m ²) : 0,7, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Sud, Inclinaison : Horizontale pente ($\geq 25^\circ$ et $< 75^\circ$), Type de vitrage : Double vitrage horizontal, épaisseur de lame : 18 mm, remplissage en argon ou krypton, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, En tunnel, Largeur approximative des dormant : 5 cm, Sans retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée :

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

ESTIA FRANCE 7772 16.10.17 DP

8/11

Emmanuel DEPOILLY

04/50/58/32/01

contact@abcdiagnostics.immo

SARL au capital de 18000€ - 519 147 805 RCS ANNECY

305 rue Pellissier, 74700, SALLANCHES

Serv
Réactivité
Proximité

		Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : aucune, , Fenêtre : U (W/m²K) = 2,8, Surface (m²) : 2,2, Nombre : 2, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Ouest, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale $\geq 75^\circ$, Type de vitrage : Double vitrage vertical, remplissage en argon ou krypton, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, En tunnel, Largeur approximative des dormant : 5 cm, Sans retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Type de fermeture : aucune, , Fenêtre : U (W/m²K) = 2,8, Surface (m²) : 2,2, Nombre : 2, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale $\geq 75^\circ$, Type de vitrage : Double vitrage vertical, remplissage en argon ou krypton, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, En tunnel, Largeur approximative des dormant : 5 cm, Sans retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Type de fermeture : aucune, ,
	Caractéristiques des portes	Porte entrée : U (W/m²K) = 2, Surface (m²) : 2, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Type de porte : bois
	Caractéristiques des ponts thermiques	Total des liaisons Plancher bas - Mur : 0 m Total des liaisons Plancher intermédiaire - Mur : 40 m Total des liaisons Plancher haut lourd - Mur en matériau lourd : 20 m Total des liaisons Refend - Mur : 5 m Total des liaisons Menuiseries - Mur : 5 m
	Caractéristiques de la ventilation	Ventilation mécanique
Systèmes	Caractéristiques du chauffage	Chaudière condensation : Type de production : individuel, Type d'énergie : GPL, Type de combustible : Gaz propane, Date de fabrication : 11/02/2017, Puissance nominale : 18 kW, Rendement à pleine charge : 92,26 %, Rendement à charge intermédiaire : 98,26 %, Perte à l'arrêt : 0,18 kW, Sur sol, Température de fonctionnement à 100% de charge : 70 °C, Température de fonctionnement à 30% de charge : 35 °C, Système à eau chaude individuelle, situé dans le volume habitable Type d'installation : Installation de chauffage sans solaire, Chauffage principal Emetteur(s) associé(s) : Radiateur eau chaude, avec robinet thermostatique, Surface chauffée : 132 m², Réseau de distribution : Eau chaude basse T° isolé (Distribution entièrement en volume chauffé), ancienneté : Après 2000, Intermittence : Chauffage central, Avec régulation pièce par pièce, équipement d'intermittence : Par pièce avec minimum de température
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Chauffe eau thermodynamique à accumulation vertical : Type de production : individuel, Type d'énergie : Electrique, Type de combustible : Electricité, Date de fabrication : 17/10/2017, Puissance nominale : 0,62 kW, Absence d'un appoint électrique - Chauffe-eau sur air extrait, Type d'alimentation : Alimentation heure creuse, Présence d'un ballon d'accumulation, Production en volume habitable, Pièces alimentées contiguës, installation individuelle.
	Caractéristiques de la climatisation	

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Services
Réactivité
Proximité

Emmanuel DEPOILLY

04/50/58/32/01

contact@abcdiagnostics.immo

SARL au capital de 18000€ - 519 147 805 RCS ANNECY

ESTIA FRANCE 7772 16.10.17 DP

9/11

305 rue Pellissier, 74700, SALLANCHES

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
				DPE non réalisé à l'immeuble			
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	Appartement avec systèmes individuels de chauffage ou de production d'ECS ou collectifs et équipés de comptages individuels		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique

www.ademe.fr

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat
Attribué à

Monsieur Emmanuel DEPOILLY

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	01/03/2013	28/02/2018
DPE sans mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	04/04/2013	03/04/2018
Electricité	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	19/12/2013	18/12/2018
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	14/03/2013	13/03/2018

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : www.bureauveritas.fr/certification-diag



Date : 23/01/2014
Numéro de certificat : 2563155

Jacques MATILLON
Directeur Général

P/O JMD

BUREAU EN CHARGE : Bureau Veritas Certification France - 60, avenue du Général de Gaulle - 92046 Paris La Défense
BUREAU EMETTEUR : Bureau Veritas Certification France - 41, chemin des Peupliers - BP 58 - 69573 Dardilly Cedex

